

## **Une cause d'opinion publique**

Les vieilles villes ne se limitent pas à une façade touristique des pays dont elles font parti. C'est avant tout un passé, une mémoire et un patrimoine. Dans nos villes elles représentent des endroits pittoresques au milieu d'une architecture dominée par une pollution visuelle et échappant à toute règle d'aménagement et d'organisation et aux critères esthétiques et environnementales obéissant à la seule obsession de l'investissement.

Nombreuses sont nos villes dont l'architecture et les structures sociale et humaine sont devenues menacées. Elles ont été abandonnées à la l'abîme et à la dégradation souvent prémédités ou aux décisions anarchiques et désordonnées ou les deux. Ces villes mènent leur combat pour continuer à exister, soutenues par une poignée d'individus et d'associations de la société civile. Leurs mission et d'informer organisations et institutions internationales, telles que le centre du patrimoine mondial et à sonner la sonnette d'alarme de temps à autre. Toutefois, les actions des ces associations restent d'efficacité limitée tant que les gouvernements concernés ne sollicitent aucun soutien extérieur pour la sauvegarde des vieilles villes. Les initiatives et les efforts menés localement par certains individus et associations dont le but de réduire les dégâts affectant ces villes, visent, entre autre, à ce que le gouvernement sollicite un soutien international.

La suspension du projet de la « Rue du Roi Fayçal » est le parfait exemple illustrant l'importance des efforts et des activités menés localement. Le projet en question menaçait le vieux Damas en l'isolant de ses centres névralgiques architectural, humain et social. Pendant longtemps le vieux Damas a subi les conséquences d'une gestion anarchique et désordonnée ayant conduit à la démolition partielle de son périmètre et la fragilisation des nombreux édifices tout au long de ces dernières années.

Malgré le fait que maints dangers menacent encore plusieurs sites et endroits de cette ville, la suspension du projet évoqué peut être considérée comme étant une victoire à la fois pour la ville elle même et pour ceux qui l'ont défendu avec persévérance et longue haleine. Ceci englobe architectes, spécialistes ainsi que des journalistes qui ont consacré du temps et de l'effort pour cette cause.

La défense de cette cause n'aurait pas pu créer toute cette polémique dans une société où opinion publique, presse et média remplissent pleinement leurs missions et où la société civile avait un rôle significatif. Mais, et étant donné que la réalité des choses est toute différente, l'exploit mérite d'être signalé et encouragé. Il signifie que les efforts conjointement consacrés à la défense du vieux Damas étaient extraordinaires et qu'avec la volonté et la persévérance il existe une chance d'espérer un

changement sachant que le la suspension du projet de la Rue du Roi Fayçal n'était pas sans prix à payer, si l'on peut dire.

Cela nous mène à évoquer le procès judiciaire porté contre un journaliste spécialisé des affaires liés à l'archéologie et au patrimoine. Le journaliste en question s'est largement consacré à plusieurs affaires du genre dans son passé, pour ne citer que quelques unes, la destruction du « souk al atiq » et de « maytam sayed quraich » sans oublier Amrit...etc.

Notre confrère journaliste Waed Almahana est face à un procès judiciaire porté contre lui par la personne du ministre de la culture l'accusant d'offense, d'humiliation et atteinte au prestige de l'état ! Ceci étant suite à quelques déclarations et articles écrits dans la presse concernant l'affaire du « souk al atiq » « maytam sayed quraich » conduisant à sa totale démolition, ignorant les engagements de leur sauvegarde, déjà pris par les autorités compétentes.

Verdict de du procès : Deux mois de prison ferme et 600.000 Lires (9500€) de compensation au 'préjudice moral' dont le ministère a été victime. Le hasard des choses fait que ce verdict a été prononcé le jour même où plusieurs archéologues, et architectes ont mis le ministère face a son erreur de démolir le 'souk al atiq'.

Le procès en question est loin d'être personnel, et ne vise pas ce journaliste déjà boudé par le ministère. Tout ceux et celles qui défendent le patrimoine de Damas contre l'avarie, le mauvais gout et l'anéantissement de la mémoire sont bel et bien concernés.

C'est une cause d'opinion publique, c'est un combat pour notre mémoire, pour sauver ce à quoi on appartient et qui fait partie de nous, ou plutôt ce qu'il en reste. C'est aussi le soutien à ceux qui le défendent. L'affaire du de la « Rue du Roi Fayçal » est peut être terminée, mais cela ne signifie en aucun cas que le vieux Damas soit dorénavant à l'abri de tout danger.

Depuis le vieux Damas, à l'historique Sanaa qui risque d'écroulement en passant par Bent Jbeel menacée de démolition et jusqu'a la ville de Zbeed qui risque de ne plus faire partie de la liste du patrimoine mondial...etc. C'est une cause d'opinion publique, elle ne devrait pas concerner les seuls spécialistes et intéressés. Ces villes ont bien besoin d'une large population se souciant de leur état plus « qu'eux' » mais aussi plus que ces touristes en train de se prendre en photo en face du « four saisons » et dans les « mall center ».

Razan Zaitounah.

*Traduit de l'arabe par les volontaires de Heart of Damascus, source sur aljareeda.com. 2009.*